

# Domaine Public

# DP

JAA  
1002 Lausanne

29 août 1996 - n° 1266  
Hebdomadaire romand  
Trente-troisième année

## Agir et expliquer vaut mieux que légiférer

Le problème de la drogue et son cortège de misères ont suscité deux initiatives populaires apparemment fort différentes. La première, sous le titre accrocheur «Jeunesse sans drogue», vise une prohibition musclée, une approche dont on sait d'expérience qu'elle est à la fois coûteuse et inefficace. La seconde drape son libéralisme extrême dans l'habit de la raison: «Pour une politique raisonnable de la drogue» propose tout à la fois la décriminalisation de la consommation et le monopole de l'Etat sur la production et la commercialisation de la drogue.

Elles sont toutefois proches parentes puisque toutes deux procèdent de la même certitude, à savoir que la toxicodépendance et les problèmes qu'elle engendre relèvent d'une thérapie simple: l'interdit et son appareil répressif ou la régulation par la transparence du marché. Ce simplisme, qui satisfait peut-être l'intellect, ignore superbement la complexité des causes et des comportements liés à la consommation de la drogue.

La procédure en vigueur au cas où plusieurs initiatives portent sur le même thème interdit de les traiter et de les soumettre simultanément à la votation populaire. Une règle absurde qui conduira le peuple à se prononcer d'abord sur «Jeunesse sans drogue» et ultérieurement sur «Une politique raisonnable de la drogue».

Les scènes ouvertes de Zurich et d'ailleurs, et leurs images intolérables de déchéance physique et morale ont profondément choqué une large partie de l'opinion, provoquant désarroi, sentiment d'impuissance et d'insécurité. Dans ces conditions, on peut imaginer qu'une fraction de l'électorat se laisse séduire par les promesses fallacieuses de «Jeunesse sans drogue».

C'est précisément cette évaluation qui a conduit le Conseil fédéral, dans un premier temps, à proposer un contre-projet. Les résultats de la procédure de consultation furent si divergents que le gouvernement fit marche arrière, suivi par le Conseil national. Aujourd'hui, une commission du Conseil des

Etats revient à la charge. Elle envisage d'affronter «Jeunesse sans drogue» en votation populaire avec un article constitutionnel, sous prétexte d'offrir une alternative aux citoyennes et aux citoyens et d'affaiblir ainsi les chances de succès des prohibitionnistes. La victoire inattendue de l'initiative des Alpes, traitée avec mépris par le Parlement, a laissé quelques souvenirs douloureux...

Cette tactique ne nous plaît pas. Elle satisfait peut-être les juristes, incapables de bouger une oreille sans bénédiction constitutionnelle et les politiciens, maîtres-finasseurs en procédure. Mais elle ne contribue en rien à améliorer la situation sur le front de la drogue. Porter le débat au niveau constitutionnel, c'est favoriser les discours abstraits, offrir des formules creuses qui stimulent les projections fantasmatiques de toutes sortes, bref c'est faire le jeu des extrémistes.

Personne aujourd'hui ne peut honnêtement prétendre qu'il détient la clé du problème de la drogue. A l'expérience, les déclarations de guerre, les programmes ambitieux et coûteux se sont révélés vains et même contre-productifs. Face au phénomène de la drogue, la modestie s'impose tout comme l'écoute et l'attention envers celles et ceux qui souffrent, prisonniers de cet engrenage.

Ce qui fait la force de la politique helvétique de la drogue, c'est son pragmatisme. Confrontés à des phénomènes très concrets et graves, Confédération, cantons et villes ont dû unir leurs efforts pour mettre en place des structures d'accueil et de soutien, expérimenter des thérapies. Et l'on peut déjà observer les premiers effets bénéfiques de cette démarche. Voilà le contre-projet efficace à une initiative mensongère. Il s'agit d'expliquer et d'expliquer encore cette démarche. Il n'y a là aucune démission des pouvoirs publics. La démission, elle est plutôt le fait des partisans d'un moralisme stérile qui se cachent derrière les grands principes pour éviter de regarder en face une réalité qui les dérange. JD

# La fumée du H encrasse fortement la vue

*Alors que le Conseil d'Etat vaudois continue à prôner une politique répressive, que Lausanne ouvre une structure d'accueil pour toxicomanes et publie sa politique de la drogue, basée sur la prévention, quelques jalons pour affronter les votations à venir.*

## PRÉCISION

Selon l'ISPA, une drogue est une substance qui perturbe les fonctions naturelles du corps et qui influence l'humeur, les sentiments et les perceptions. On ne prend donc pas en considération le critère de légalité ou d'illégalité des substances.

## CONTACTS

L'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA, Lausanne. Tél. 021 321 29 35) a édité un petit fascicule sur les «erreurs courantes sur la drogue». Sur le WWW, pour une fois, une série de sites intéressants : l'Institut Lindesmith, sponsorisé par G. Soros ([www.soros.org/lindesmith/tlcmain.html](http://www.soros.org/lindesmith/tlcmain.html)), le National Institute of Drug Abuse ([www.nida.gov/NIDA/home.html](http://www.nida.gov/NIDA/home.html)), l'Addiction Research Foundation ([www.arf.org/isd/faq/list.html](http://www.arf.org/isd/faq/list.html), site canadien et bilingue) et bien sûr la totale à partir du mot clé DRUGS sur Yahoo ([www.yahoo.com](http://www.yahoo.com)).

(ge) Parmi les affirmations qui circulent.

- «Les dealers distribuent gratuitement de la drogue aux écoliers, afin d'en faire de nouveaux consommateurs».

- «Quelqu'un qui prend une fois de l'héroïne en devient immédiatement dépendant».

- «Le haschisch est absolument sans risque».

- «Prendre du haschisch, c'est mettre le doigt dans l'engrenage des drogues dures».

- «La plupart des gens qui consomment des drogues deviennent des criminels pour pouvoir en financer l'achat.»

Point commun de ces affirmations? Elles sont toutes dénuées de fondement!

- Dans la réalité, ce sont les copains qui proposent de la drogue, sans aucune réelle intention de susciter la dépendance.

- Une chose sûre pour n'importe quelle drogue, légale ou illégale : on ne devient pas dépendant d'un produit du jour au lendemain, et la plupart des personnes qui prennent une fois une drogue ne seront pas ensuite des toxicomanes. Certaines études anglaises (à Merseyside) montreraient que seuls 10% des consommateurs d'héroïne seraient dépendants.

- La fumée du H encrasse fortement les poumons, et la substance active, le THC, s'accumule dans le corps (on n'en connaît pas les effets à long terme).

- Par contre le haschisch n'est pas une drogue de passage – presque toutes les «carrières» de toxicomanes ont commencé par un abus précoce d'alcool et de tabac.

- Heureusement, seule une minorité de consommateurs de drogue deviennent des criminels. La plupart de ces consommateurs de drogues ne sont même pas des «marginaux»; cette image est peut-être véhiculée par la publicité faite aux programmes de distribution contrôlée d'héroïne, qui s'adressent justement aux cas désespérés et dont plus de la moitié des participants ont déjà connu la prison.

## Prévention

Soit un raton auquel on injecte une ou deux bonnes doses de MDMA (extasy). Le lendemain, les projections sérotoninergiques du raphé dorsal vers le cortex ont disparu, et ce pour toujours. N'y a-t-il pas de quoi s'affoler? (le comportement du rongeur après l'injection paraît normal, mais qu'est-ce qu'un

rat à l'état de conscience modifié ou qui est désinhibé émotionnellement ?) La prévention primaire a été basée sur la peur de l'irréversibilité d'une prise de drogue. Ces programmes, sur le modèle américain du «just say no» ou DARE (Drug Abuse Resistance Education) ont probablement meilleure réputation qu'ils ne sont efficaces – d'après l'*American Journal of Public Health* leur efficacité est «minime» –, probablement parce qu'il est difficile de faire admettre à des enfants ou des adolescents qu'une seule prise de drogue (par exemple le crack) amorce une inexorable descente aux enfers alors qu'ils connaissent dans leurs familles des preuves du contraire, consommateurs ou ex-consommateurs occasionnels.

## Répression, prohibition

Les ex-toxicomanes, qui se feront entendre lors de la votation «pour une Suisse sans drogue», ont un discours résolument prohibitionniste voire répressif, et ce d'autant plus que les programmes qui les ont aidés à s'en sortir ont été durs et disciplinaires. Mais quel serait le discours d'ex-héroïnomanes qui auraient suivi des programmes plus responsabilisants, plus médicaux et sociaux, par exemple ceux qu'implique une distribution contrôlée d'héroïne ? Aurons-nous l'occasion d'entendre ces voix-là?

Agir sur l'offre: les USA dépenseront en 1997 plus de 15 milliards de dollars pour la lutte anti-drogue, dont 70% dans des programmes d'éradication de cultures en Amérique latine. Or, les drogues sont plus pures et moins chères qu'avant qu'ait été instaurée la politique de brûler les récoltes.

## Fascination.

L'aspect culturel des drogues est prépondérant; la frontière licite/illicite en particulier n'est pas fondée médicalement (alcool licite ici, illicite là-bas; tolérance bienveillante face à la consommation prolongée de somnifères anxiolytiques, panique devant la consommation coutumière de haschisch). Du point de vue de la santé publique, la consommation d'alcool et de tabac par les adultes pèse bien plus lourd dans le bilan médico-social que la consommation de drogues illicites. Comment sortir du couple «diabolisation/fascination», et arriver à traiter le consommateur de drogue comme un citoyen et non comme un individu sous tutelle? ■

## Qui baisse qui?

*La décision du Conseil fédéral de donner son aval à une baisse généralisée des salaires du personnel des CFF est d'importance, faut-il le souligner. Malgré quelques retouches et modulations par rapport aux propositions de la Direction et du Conseil d'administration, le coup est d'abord politique et concerne en premier lieu le parti socialiste.*

(ag) Le rôle des régies fédérales est premier dans l'histoire du parti socialiste. Ce sont les CFF qui ont donné à la grève générale de 1918 toute sa force. Ces images figurent dans toutes les histoires illustrées de la Suisse: cheminots bloquant les voies en gare de Bienne, cheminots réquisitionnés, conducteurs de locomotives surveillés par des militaires casqués. Si, malgré l'échec de la grève, ces hommes furent partiellement entendus, c'est qu'ils alliaient à la détermination un sens aigu du service public, expression, pour utiliser un autre vocabulaire, de leur patriotisme. Avec le support des salariés des régies le parti socialiste a pu se faire entendre dans les bastions conservateurs: en Suisse centrale, à Uri, dans le Haut-Valais. Ils furent en tête, lors de la crise des années 30, contre les décrets abaissant autoritairement les salaires des fonctionnaires. En un mot ils sont porteurs d'une mémoire collective de gauche. Des responsables socialistes, à la direction des CFF ou au Département des transports, pouvaient-ils aussi frontalement contredire, dans les faits et dans les symboles, ces pages d'histoire?

On objectera, facile, que le propre de l'histoire c'est d'être bousculée par la vie qui ne se passe pas à tourner les pages d'illustrations des épopées de jadis. Plus concrètement, l'évolution technique a bouleversé les données de concurrence et d'exploitation. Et les régies s'étaient aussi «embourgeoisées» avec leurs structures se bureaucrisant, se hiérarchisant, selon le syndrome des armées

mexicaines: promotions «galonnées», surtout en fin de carrière pour les années déterminantes de la retraite. Naturellement, il n'était pas question, – il n'est pas question – de ne rien faire. Mais il y a la manière.

### Reculer pour ne pas sauter

Après coup, on peut douter que Benedikt Weibel ait lancé sa proposition sans informer préalablement le Conseiller fédéral Leuenberger qui lui a donné feu vert, se réservant d'utiliser cette proposition comme un levier. Lors de la manifestation des cheminots sur la place fédérale, Peter Bodenmann exhortait les participants à influencer 30 parlementaires du centre pour rejeter le décret d'urgence abaissant les salaires, 70 voix à gauche étant acquises, cela va de soi. Mais s'il renvoyait à la bataille parlementaire, c'est qu'il préjugait en toute connaissance de cause de la position du Conseil fédéral. D'ailleurs, en présentant cette décision, Leuenberger ne s'est pas défaussé sur le collège: la proposition adoptée était sienne.

Il peut arriver qu'un magistrat arrête des mesures impopulaires, difficiles, et que son groupe ne le suive pas; c'est chose banale en politique suisse. Mais avec cette décision de baisse salariale prévue aux CFF on se trouve dans un autre cas de figure: il s'agit là d'une sorte de répartition des rôles, non pas à deux, mais à trois. Cela se voudrait habile mais qui trop se veut habile ne l'est pas.

Sur le fond, deux remarques.

Le sacrifice-salaire est vendu aux cheminots comme un moyen d'éviter des restructurations amputantes.

Mais ces restructurations ne sont-elles pas indispensables? Si oui, le sacrifice n'aura été qu'un remède temporaire; il a de surcroît l'inconvénient psychologique grave de laisser croire qu'on pourrait en faire l'économie. Deuxièmement, une des compensations arrêtées est l'imposition du transport routier non pas forfaitairement, mais kilométriquement. Il reste que le Parlement, voire le peuple est maître du jeu en la matière et que, bien évidemment, aucune simultanéité ne peut être envisagée, si la nouvelle politique salariale des CFF intervient au 1<sup>er</sup> janvier 97. Quand le décret aura été voté par le Parlement, les 70 (+ 30 comme baroud d'honneur, l'espère Bodenmann) pourront toujours demander que l'arrêté sur les salaires n'entre en vigueur que le jour où s'appliquera la taxe kilométrique pour les transports routiers. ■

POLITIQUE VAUDOISE

## Qui commande?

(*red.*) Le Conseil d'Etat envoie un communiqué de presse, le 19 août, pour dire qu'il s'oppose à la dépénalisation de la consommation des stupéfiants, répondant ainsi à la procédure de consultation fédérale sur le rapport de la Commission d'experts pour la révision fédérale sur les stupéfiants. Le Conseil d'Etat tolère donc l'expérience de prescription de stupéfiants à des fins médicales jusqu'à fin 96, «...il est opposé à ce que, de manière généralisée, de nouvelles personnes entrent dans ces protocoles de recherche après 1996».

Question: sachant que ce type de décision est du seul ressort du Conseil d'Etat, les quatre conseillers d'Etat de gauche, dont on espère qu'ils ne partagent pas ces positions, étaient-ils à la pêche à la ligne? ■

# Mini-prix mais maxi-prestations

## RÉFÉRENCE

*Das Minimalkostenprinzip beim Ausbau staatlicher Infrastrukturleistungen, Institut für Wirtschaft und Ökologie, Tigerstrasse 2, 9000 Saint-Gall.*

(jd) Augmentation du trafic routier et de la consommation énergétique, accroissement de la quantité de déchets et du volume des eaux usées; à ces problèmes communs à toutes les sociétés d'abondance les autorités ont répondu très simplement en développant les infrastructures nécessaires: plus de routes, plus de centrales électriques et de réseaux de distribution, plus d'usines d'incinération et de stations d'épuration.

Cette politique qui consiste à répondre au mieux à la demande, voire même à l'anticiper, coûte cher en investissements et en frais d'exploitation. Ces coûts, les collectivités publiques ont pu les assumer sans trop de difficulté aussi longtemps qu'une croissance économique continue à alimenter régulièrement les caisses de l'Etat. Par ailleurs, les usagers de ces infrastructures ont ignoré le prix réel des services mis ainsi à disposition puisque ces coûts ont été pris en charge en partie par les budgets publics.

### Planification au moindre coût

Que voilà un système bien huilé où l'offre s'adapte à la demande. Les entreprises spécialisées dans la construction de ces équipements disposent d'un marché sûr, les magistrats peuvent présider des inaugurations qui confortent leur image de réalisateurs efficaces, les collectivités locales bénéficient d'équipements subventionnés par la Confédération et les usagers n'ont pas à payer le prix réel des services fournis.

Les résultats de cette politique se révèlent aujourd'hui problématiques. Aux prises avec de graves difficultés budgétaires, les collectivités publiques ont à gérer des équipements coûteux et parfois surdimensionnés. Le moment est donc propice au développement d'une approche plus qualitative et économique des besoins collectifs, telle que la propose une étude de l'Institut pour l'économie et l'écologie de l'Université de Saint-Gall.

Le principe de la planification au moindre coût (Least-Cost-Planning) est bien connu des économistes et trouve déjà des applications aux Etats-Unis dans le secteur énergétique. Selon ce principe, les fournisseurs encouragent les économies d'énergie aussi longtemps que le prix du kWh économisé est inférieur à celui de kWh à produire pour répondre à la demande. Cette approche permet de renoncer à la construction de nouvelles centrales d'électricité.

Ce principe qui privilégie la solution la plus économique est applicable sans autre à la gestion du trafic, des ordures et des eaux usées par exemple. Avant de se lancer dans la construction d'un nouvel équipement, il s'agit de se demander si le même objectif peut être atteint à un moindre coût: tri et

recyclage des déchets, régulation de la circulation par des taxes différenciées et une gestion centrale du réseau routier. Mais la mesure primordiale consiste à établir la vérité des prix qui doit inciter les usagers à modifier leurs comportements. De même, l'autorité qui subventionne un équipement ne délivrera plus son aide financière sans une analyse préalable de la nécessité du projet et des solutions alternatives possibles.

Au moment où les collectivités publiques rognent sans discernement dans leurs budgets, voilà une approche qui permettrait de substantielles économies sans pour autant diminuer les prestations. ■

## ENTREPRISES EN PÉRIL

### Syndicats au secours des patrons

(jd) Au sein des organisations syndicales, le débat n'est pas nouveau: faut-il se limiter à défendre les intérêts des salariés face au patronat – à chacun sa fonction – ou aller jusqu'à prêter la main à la gestion des entreprises, au risque d'endosser la logique capitaliste?

La crise économique ranime la controverse. Les syndicats doivent-ils assister impuissants à la restructuration et à la fermeture des entreprises et se borner à revendiquer un bon plan social?

La section de Suisse orientale de la FTMH, le syndicat de la métallurgie et de l'horlogerie, a décidé de faire le pas, à titre d'essai. Elle s'est engagée à hauteur de 40% dans une société de conseil – Restructa SA –, qui veut aider les entreprises en difficulté; un cabinet de consultants, qui apporte son expertise technique, détient 30% du capital, le solde revenant à des avocats de la région, parmi lesquels on trouve Jost Gross, nouveau conseiller national socialiste thurgovien.

Ces trois partenaires ont déjà collaboré lors de la faillite du fabricant d'articles de sport Raichle. Trop souvent les administrateurs de la faillite choisissent la solution de facilité qui consiste à liquider les actifs, ce qui représente une perte de savoir-faire et la dispersion des équipements. L'expérience montre que la sauvegarde de tout ou d'une partie des emplois exige l'action concertée et rapide de tous les acteurs en présence pour poursuivre la production, chercher un repreneur et élaborer un plan d'assainissement. Ce sera la tâche de Restructa SA, qui s'attend à une vague de faillites parmi les petites et moyennes entreprises de la région. n

Source: *TagesAnzeiger*, 22 août 1996

# Du rififi à la SSR

*La SSR veut se restructurer. Sentant d'où vient le vent dominant, elle s'essaie à la libéralisation à la mode. Les syndicats-maison réagissent vigoureusement.*

## LES SYNDICATS-MAISON

Le Syndicat suisse des medias (SSM) et la Fédération des employés de la radio et de la télévision suisse (FERTS) regroupent le 70% environ des salariés

(cp) Que cherche la SSR en voulant dénoncer, au moins partiellement, la CCT? Son attitude est surprenante puisque la convention actuelle n'est en vigueur que depuis le 1er janvier 1995 et devait l'être jusqu'en 1999. Il est rarissime qu'une convention soit remise en cause après un si court délai. Cela étonne d'autant plus qu'elle se base sur le projet de la SSR.

### Concessions insuffisantes, à la réflexion

L'innovation principale était d'abandonner la progression automatique dans les classes de salaires pour un système à la prestation, où un salaire de base de 80% devait être complété par un cocktail fait d'expérience et de performance. Pour des syndicalistes, la concession était importante, la bonne volonté évidente.

Mais cela ne suffit plus à la SSR, qui semble vouloir pousser au maximum sa logique de nouvelle organisation, prévue sous forme de holding: la SSR chapeauterait des unités régionales dotées d'une large autonomie. La SSR nationale ne signerait plus alors qu'une convention cadre.

L'échelle salariale unique, déjà assouplie, serait abandonnée pour être négociée au niveau des unités régionales, cela pour s'adapter aux conditions économiques locales. Les managers seraient probablement tentés de jouer les uns contre les autres (la télévision suisse-allemande aurait intérêt à engager des caméramen romands ou tessinois, puisqu'ils seraient moins chers!). Les syndicats restent donc sur leur revendication d'un seul système salarial clairement défini.

### Des bouts de salaires au rabais

La SSR aimerait aussi modifier la composition des salaires, puisque le 80% du salaire de base serait complété par des primes, pour des services particulièrement performants, non acquis et soumis à un deuxième pilier au rabais. Les employés travailleraient en fait à 100% pour être payés sûrement à 80%. Ce système ingénieux répond à la douce formule de «salaire des fonctions en fluctuation».

Bien sûr l'orientation générale est d'obtenir un maximum de flexibilité et d'assouplissement des employés. Ainsi le passage d'un volume de travail fixe à variable, la modification de la fonction dans l'entreprise deviennent de simples résiliations de contrat et non des licenciements. Cette flexibilité est censée remédier à une organisation que Guillaume Chenevière qualifie de «système soviétique». Il y aurait trop de règles

paralysantes, trop de centralisation, trop de sécurité de l'emploi. Il y a probablement des lourdeurs, mais pourquoi ce souci de désoviétisation n'apparaît-il que maintenant? Et pourquoi ce style brutal? La méfiance des syndicats nous semble légitime.

Ce qui est en outre étonnant dans ce conflit, c'est que la pression économique n'est pas centrale ici. La SSR fait des excédents de recette (210 mio depuis 1992), la part des dépenses pour le personnel est passée dans le même temps de 57 à 52%, le coût de la minute télévisée suisse est le plus bas en Europe.

### Humiliation et culture d'entreprise

Les employés ont fait la preuve de leur ouverture et de leur souplesse en acceptant une remise en cause de leurs acquis salariaux et en ne percevant pas d'augmentation de salaire ces dernières années. L'élaboration de la CCT a été un long travail (5 ans), qui s'est fait dans la ligne que désirait la direction. La remettre en question si tôt, c'est aussi, parce que l'on s'estime en situation de force, humilier le partenaire. C'est surtout le transformer en adversaire et le pousser à la grève. Il est aussi maladroit(?) d'ébrécher une culture d'entreprise forte par l'injection d'insécurité et de concurrence. L'attitude de la direction est contre-productive: elle braque le partenaire, crispe les négociations et laissera des traces, de la méfiance envers les attitudes trop conciliantes au début des négociations.

Enfin, le citoyen-payeur devrait s'inquiéter. Quelle serait l'autonomie critique de journalistes en situation précaire, soucieux de maintenir un salaire instable, ou de le faire augmenter? Quelle distance critique, par exemple, auront-ils face à la pression ultralibérale que nous connaissons, s'ils baignent dans ce jus jusqu'aux narines? N'est-ce pas le rôle de ce service public que de garantir des conditions de travail sereines, à l'abri de fléaux comme la dictature de l'audimat? La réflexion, l'analyse, la création ne sont pas des marchandises comme les autres. Ou alors il faut que des espaces préservés ne les considèrent pas comme telles.

Il est instructif de ce point de vue de considérer les commentaires dans la presse romande. Seul *Le Nouveau Quotidien*, («Radio et TV veulent dépoussiérer leur manière de travailler. Colère syndicale», Sylvie Fischer, 26 août), est positif sur le point de vue de la direction de la SSR. Le *NQ*, il est vrai, n'est pas un modèle de sécurité de l'emploi; il est vrai aussi que les employés s'y empoussièrent rarement. ■

# Grand départ vers l'irrationnel?

**Le comité référendaire contre EVM 96 (Ecole vaudoise en mutation) a réuni près de 17 000 signatures. Le peuple devra donc se prononcer vraisemblablement au début de l'année 97.**

(ag) Ainsi les Vaudois, une fois de plus, débattent de leur école et de ses structures. Le référendum a abouti. Les observateurs avaient pourtant été frappés par la qualité tranquille des débats au Grand Conseil, laissant les idéologies au vestiaire et discutant raisonnablement d'un projet mesuré. Objectivement il fallait bien constater que la révision de la maturité était la conséquence d'un accord intercantonal auquel Vaud avait souscrit; les correctifs apportés aux divisions supérieure et terminale ne sont pas contestés; l'orientation à la fin de la 6ème est le modèle appliqué par tous les cantons suisses sauf un et qu'a introduit par exemple à Neuchâtel le libéral Cavadini; quant au cycle primaire, les aménagements sont les mêmes que ceux qui se mettent en place avec réussite à Genève sous la responsabilité de Martine Brunschwig-Graf, libérale elle aussi. La révision vaudoise est donc adaptation à la réalité sociale et helvétique.

Déjà la campagne référendaire a révélé d'inquiétantes déviations du débat. Il y a évidemment ceux qui interprètent les textes en fonction des idées reçues qu'ils prêtent aux auteurs du projet: envoyer les plus gros bataillons

possibles vers la voie noble pré-gymnasiale et universitaire. Et de se parer du rôle réaliste des défenseurs des métiers contre les faiseurs de chômeurs intellectuels. Pourtant, une des originalités de la nouvelle structure c'est de renforcer les apprentissages dans les deux cycles primaires, pour éviter qu'à ce premier âge trop d'élèves soient déscolarisés par des échecs précoces qui rendent infructueuses les dernières années scolaires et les chances d'apprentissage.

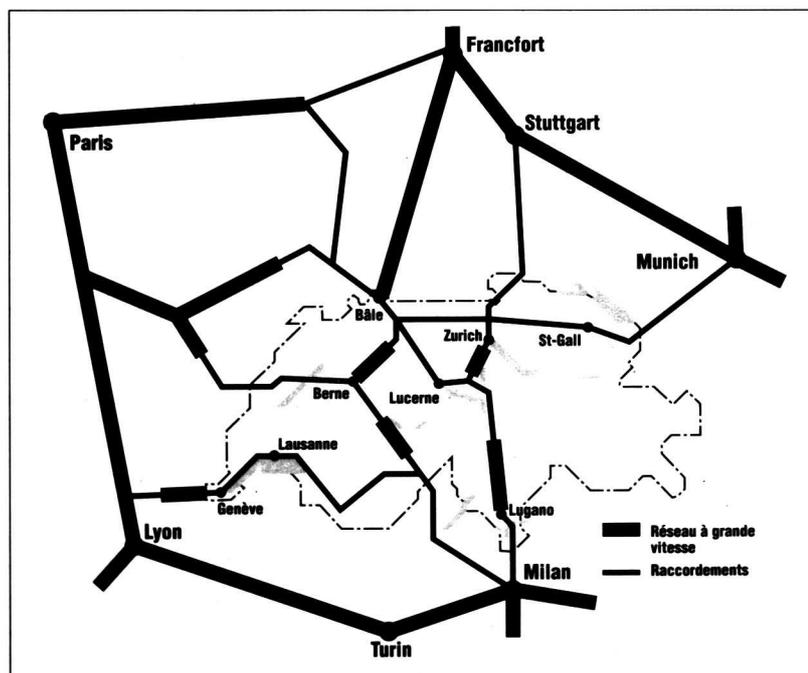
De surcroît, le risque est grand du surgissement d'arguments irrationnels loin du sujet référendaire: devant les duretés, s'écriera-t-on, de notre époque, les menaces de la drogue et de l'esprit de décadence, il faut «viriliser» (c'est le terme qui convient même pour l'école mixte) notre jeunesse, qui doit demeurer saine, etc., etc.

Et plus tard, en fin de campagne, viendront les millions brandis pour faire peur aux contribuables. On sera alors à cent lieues d'un projet mesuré et non dispendieux.

Les Vaudois ont assez de difficultés internes pour qu'on ait pu espérer qu'on leur épargne cet affrontement inutile et conservateur. ■

## CARTOGRAPHIE

# Le canton de Vaud existe-t-il?



(ag) Benedikt Weibel, président de la direction générale des CFF, encore lui, publie dans *Dossier extra* (août 1996, que ne prend-il aussi des vacances!) un édit pour «compléter», c'est sa formule, le message du Conseil fédéral sur les infrastructures ferroviaires, qui décrit les réalisations retenues et leur financement. Mais, écrit Weibel, «le message omet cependant un élément important, à savoir l'avantage effectif de ces gros projets». Rien que ça! Le Conseil fédéral doit apprécier. D'où la justification d'un «Dossier» qui doit combler cette lacune.

Un schéma avec commentaire est consacré aux liaisons européennes. Nous le reproduisons. La ligne du Simplon n'existe plus. Alors que Berne est toujours relié par le Jura à cette ligne rejointe à Frasnens, Lausanne-Vallorbe est effacé. Pourtant la ligne française à grande vitesse du Rhin-Rhône n'avantagera pas seulement les Bâlois et les Bernois, mais aussi les Vaudois.

Si la syndique de Lausanne, présidente de la commission du Simplon, ou le Conseil d'Etat vaudois réagissent, nous serions heureux de publier leur protestation. ■

# Lectures ferroviaires

## IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
Jean-Daniel Delley (jd)  
Rédaction:  
Claude Pahud (cp)  
Géraldine Savary (gs)  
Ont également collaboré à ce numéro:  
Eric Bauer (eb)  
Gérard Escher (ge)  
André Gavillet (ag)  
Jacques Guyaz (jg)  
Yvette Jaggi (yj)  
Charles-F. Pochon (cfp)  
Composition et maquette:  
Claude Pahud  
Françoise Gavillet  
Géraldine Savary  
Secrétariat:  
Murielle Gay-Crosier  
Administrateur-délégué:  
Luc Thévenoz  
Impression:  
Imprimerie des Arts et  
Métiers SA, Renens  
Abonnement annuel:  
85 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1  
case postale 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone:  
021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
CCP: 10-15527-9

(jg) Le roman historique, du moins dans ses avatars actuels, est souvent considéré comme une affaire de femmes, qu'il s'agisse des auteures ou des lectrices. D'ailleurs, faites l'expérience dans l'Intercity entre Lausanne et Genève, cet inépuisable réservoir d'observations sociologiques. Observez les usagers, surtout en 1ère classe.

Les messieurs cravatés Hermès commentent par les pages saumon du *Financial Times* ou les cahiers du *Journal de Genève*. Lorsqu'ils considèrent que leur journal a été suffisamment remarqué par les autres voyageurs et que leur statut social est ainsi clairement établi, ils se jettent sur la seule lecture qui les intéresse vraiment, les pages sportives du *Matin*, en prenant un air aussi désinvolte que possible et en faisant comme s'ils l'avaient trouvé par hasard sur la banquette, alors qu'ils l'ont acheté au kiosque de la gare.

## Décentrement

Observez les femmes. Elles commencent par les mêmes journaux que les hommes, et en général les lisent vraiment (en tout cas, ça dure plus longtemps). Ensuite, elles sortent de leur sac un gros roman qu'elles lisent avec une espèce d'appréhension, comme si elles se livraient à un acte vaguement honteux. Si le roman est signé d'un écrivain reconnu, genre Pennac (très présent dans les trains) ou Modiano, on ne cherche pas à dissimuler la couverture. Lorsque le livre est posé ouvert sur les genoux, on peut être sûr qu'il s'agit d'une histoire pleine de Scarlett en pleurs et d'amours contrariées sur fond de bouleversements historiques.

Bonne nouvelle pour les voyageurs. Il existe désormais des romans historiques intelligents et distancés, écrit par des femmes bien sûr, et que les deux sexes peuvent lire sans se dissimuler. Deux titres récents nous semblent dignes d'être cités.

Prenons *Le Conquérant du Monde* de Bharati Mukherjee. L'auteure est une américaine d'origine indienne. Elle parle de la vraie/fausse histoire d'une fille de Salem au 18e siècle, élevée dans le puritanisme pesant de la colonie de la baie du Massachusetts. L'héroïne se retrouve en Inde après de multiples aventures, et elle s'engloutit peu à peu dans cet autre monde. Premier décentrement: l'auteure, de parents bengali, vivant aux USA, choisit un personnage d'héroïne américaine partant en Inde. Second décentrement: le livre n'est pas écrit du point de vue de l'héroïne, mais du point de vue de l'écrivain d'aujourd'hui qui surplombe les siècles et qui se livre à des digressions sur les musées maritimes que l'on trouve aujourd'hui dans les petites villes de Nouvelle-Angleterre. Ce genre de procédé n'a rien de nouveau, bien

sûr, sauf qu'il intervient dans le cadre d'un roman historique qui, par ailleurs, répond à tous les canons du genre.

## Le trio de Nelson

Autre exemple, *L'Amant du volcan* de Susan Sontag, plus connue comme essayiste soixante-huitarde. Le roman parle du célèbre trio formé par William Hamilton, ambassadeur d'Angleterre à Naples pendant la Révolution française, de sa femme Emma et de l'amiral Nelson, amant de celle-ci au vu et au su de toute l'Europe, c'est à dire des 20 000 personnes qui lisent et sont informées. (Charles et Camilla à côté, c'est rien du tout). Susan Sontag ne laisse jamais au lecteur la possibilité de s'identifier. Le livre est rempli de commentaires, de son point de vue d'aujourd'hui, sur l'action qu'elle est en train de décrire. On trouve quand même qu'Emma pousse le bouchon un peu loin, que William est bien malheureux et on attend impatiemment la fin, comme si l'on ne savait pas que Nelson était mort à Trafalgar.

Nous ne jugerons pas la valeur littéraire de ces deux livres; nous en serions bien incapables. Disons simplement qu'il n'est plus nécessaire de faire semblant de lire les pages boursières de la NZZ dans le train. On peut plonger sans complexe dès le départ du train dans un roman historique: non seulement, il y a de l'émotion ce qui est déjà très bien, mais en plus c'est intelligent! ■

Références: Bharati Mukherjee, *Le Conquérant du Monde*, Gallimard  
Susan Sontag, *L'Amant du volcan*, Bourgois

## Oublié...

(cfp) Dans le quotidien socialiste zurichois *Volksrecht*, du 30 septembre 1918, l'Union du Personnel de Banques (Bankpersonalverband Zürich) publiait un message à la population de Zurich qui rappelait les luttes vaines pour une rétribution décente et ajoutait: «Nous sommes donc obligés aujourd'hui d'utiliser notre dernier moyen: la cessation du travail. C'est à une majorité proche de l'unanimité que l'assemblée générale d'hier a pris cette décision». Le texte intégral est traduit en français dans le recueil de documents *Le Mouvement ouvrier suisse*, éditions adversaires, Genève 1975.

L'Union ouvrière de Zurich a immédiatement décidé une grève générale de solidarité. Conséquence: très rapidement les autorités sont intervenues et une entente amenant la fin des grèves a été conclue. Faut-il rappeler la suite des événements d'octobre et novembre 1918 à Zurich et ailleurs en Suisse?

## Piaget: l'émergence de la conscience.

### ÉVÉNEMENTS

Le mois de septembre à Genève sera marqué par diverses manifestations internationales autour du centenaire de la naissance du savant Jean Piaget. En particulier, deux congrès concurrents se dérouleront au bout du lac: le premier («La pensée en évolution») rassemblera plutôt les tenants de l'approche biologique de Piaget, alors que le second («Piaget-Vygotsky») réunira les tenants de l'option philosophique et sociale.

(eb) C'est un récent article de Thomas Kesselring dans la *Neue Zürcher Zeitung* (3 et 4 août 96) qui attirait mon attention sur l'influence considérable de Jean Piaget sur tout un champ de la philosophie allemande contemporaine: le thème de la reconstruction rationnelle de la naissance de la conscience qui a en particulier largement inspiré Jürgen Habermas dans *La théorie de l'agir communicationnel*.

### De quoi s'agit-il?

Dans ses deux ouvrages intitulés *La Naissance de l'intelligence* et *La Construction du réel*, Piaget a mis en évidence les mécanismes généraux d'adaptation de la conscience qui permettent l'émergence du langage et de l'intelligence (régulation, assimilation, accommodation, équilibration). Cette géniale mise en perspective est connue comme théorie des stades du développement chez l'enfant, c'est à dire qu'il s'agit d'une reconstruction théorique des étapes empiriques du fonctionnement psychique. Il y a là fusion dynamique d'une foule de mini-observations empiriques faites par Piaget qui nous en restitue l'essentiel au travers d'une théorie du développement.

C'est en réalité cet exigeant parcours de l'empirie à la théorie qui a fasciné Habermas et dont il s'est largement inspiré pour sa théorie de la raison communicationnelle. Ce dernier, au lieu de se référer à la genèse de l'intelligence chez l'enfant, met en évidence la genèse de l'entente interrelationnelle au sein des sociétés humaines. Il exporte les fameux stades de développement de Piaget vers ce qui constitue le noyau décisif de tous les processus d'intercompréhension humains et sociaux, en particulier le langage. Habermas va extraire à la frontière oubliée de notre «monde vécu» à tous un horizon de solidarités et une provision d'évidences (en un mot «des valeurs») qui fondent la communication humaine. Ce capital commun oublié doit beaucoup à Piaget et surtout refait surface aujourd'hui en plein débat sur la mondialisation.

### Le naufrage des valeurs.

Dans un texte récent (1994) publié chez Suhrkamp *Riskanten Freiheiten* (p 437), Habermas fait irruption dans la pensée unique asservie à la notion de marché mondial, non pas pour nier l'évidence, mais pour appeler les philosophes à prendre leurs responsabilités. Certes, la théorie du marché mondial a si glorieusement s'approprié une seule valeur, la notion universelle de liberté de choix, ramenée à la théorie de l'offre et de la demande. Mais cette totalité objective est exté-

## En coulisses

Dans toute réunion à l'abri des médias, M. Andres F. Leuenberger, président du Vorort et vice-président de la direction du groupe Hoffmann-La Roche, déplore qu'il y ait «trop de concurrence dans notre pays». On savait que la nouvelle loi sur les cartels, entrée en vigueur le 1er juillet dernier, n'enchantait pas les chantres du néolibéralisme. Nouvelle variante sur un thème connu: plus de concurrence, sauf dans ma branche, ou moins d'Etat, sauf pour moi.

Autre Leuenberger bien connu dans le monde helvétique des affaires, Rolf L., vient de se faire remarquer par sa démission-surprise de la direction générale du groupe Coop. Il ne figure pas pour autant sur la liste des transferts. A moins que les profonds remous qui agitent la Migros lui valent une proposition particulièrement alléchante, il pourrait bien s'offrir un congé-réflexion, le temps de permettre aux administrateurs de Coop Suisse d'accepter son projet de centralisation encore accrue des coopératives historiques — sans doute leur meilleure chance de survie.

L'ancien secrétaire de l'USS, Beat Kappeler, dont les prises de position, y compris dans les colonnes de *DP*, ont souvent surpris ces derniers temps, pourrait devenir rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Weltwoche*, auquel il donne depuis des années des pleines pages de réflexions stimulantes jusqu'à l'agacement. La rumeur court en tout cas chez les médiatologues alémaniques, surtout depuis que B.K. a été vu assis à une bonne table bernoise en compagnie du patron du groupe de la *Basler-Zeitung*, propriétaire de la *Weltwoche*..

Après que trois femmes se soient succédé à la direction de la Caisse de pension du personnel fédéral, un homme, un colonel-brigadier, est censé mettre de l'ordre dans une institution en état de crise depuis une dizaine d'années: Peter Arbenz, ancien délégué aux réfugiés et récent délégué de Flavio Cotti pour les affaires en ex-Yougoslavie, plus spécialement chargé de la délicate organisation des élections en Bosnie.

rieure à l'homme, elle néglige intentionnellement la genèse de l'homme qui est surgissement des valeurs de la conscience sur fond de monde. Relire Piaget aujourd'hui, c'est contribuer individuellement à ce retour des valeurs dans un monde habité par la pensée unique. ■